

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2025-51						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'autoriser la signature du formulaire contractuel concernant l'entente du logiciel de l'entreprise Jaggaer Canada holdings ULC relativement au contrat OS-SP-29780 pour l'acquisition d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement (SIA)							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> OS-SP-29780 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b>								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 33%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 33%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-10-01</td> <td>CM-20241001-983</td> <td>RECONDUCTION - CONTRAT SP-29780</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois  APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de reconduire le contrat SP-29780, pour une période de 2 ans, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement (SIA), le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Jaggaer Canada holdings ULC 425 407,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2024-2849)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-10-01	CM-20241001-983	RECONDUCTION - CONTRAT SP-29780
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2024-10-01	CM-20241001-983	RECONDUCTION - CONTRAT SP-29780						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>Ce SD fait suite au renouvellement du contrat OS-SP-29780 à l'entreprise Jaggaer Canada Holdings ULC, conformément aux sections 1.6 et 5.2 de l'entente entre la Ville de Laval et Jaggaer Canada holdings ULC, et à la demande du fournisseur; ce dernier exige une signature de la Ville pour tous les abonnements, incluant la reconduction.</p>								
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CADRE NORMATIF</b> Le présent sommaire décisionnel respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.								
<b>REMARQUE(S)</b>								
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b> <p>d'autoriser la signature de l'entente à intervenir entre Jaggaer et la Ville dans la cadre du contrat OS-SP-29780 pour l'acquisition et mise en place d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement ;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville de Laval, l'entente d'abonnement jointe.</p>								